

AERA GROUP

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Associés
AERA GROUP
28, Cours Albert 1^{er}
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AERA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommée pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 mars 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 Laurent Deliot

Laurent Deliot

AERA GROUP

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	12 814,70	7 470,52	5 344,18	0,10	4 467,52	0,22
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	12 814,70	7 470,52	5 344,18	0,10	4 467,52	0,22
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements					58 190,20	2,84
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	604 225,24		604 225,24	11,51		
Clients et comptes rattachés	392 761,00	68 496,50	324 264,50	6,18	604 514,81	29,50
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	240,32		240,32	0,00	4 347,77	0,21
. Personnel						
. Organismes sociaux	215,80		215,80	0,00	210,37	0,01
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 605,47		18 605,47	0,35	65 366,17	3,19
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 279 374,55		4 279 374,55	81,50	1 296 899,58	63,28
Charges constatées d'avance	18 612,60		18 612,60	0,35	15 459,97	0,75
TOTAL (II)	5 314 034,98	68 496,50	5 245 538,48	99,90	2 044 988,87	99,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 326 849,68	75 967,02	5 250 882,66	100,00	2 049 456,39	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000,00)	100 000,00	1,90	100 000,00	4,88
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	10 000,00	0,19	10 000,00	0,49
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	958 711,15	18,26	3 448,20	0,17
Résultat de l'exercice	2 658 149,75	50,62	955 262,95	46,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 726 860,90	70,98	1 068 711,15	52,15
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	146 202,83	2,78		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	146 202,83	2,78		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	774 640,93	14,75	304 191,44	14,84
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	18 052,74	0,34	29 550,83	1,44
. Organismes sociaux	40 636,08	0,77	24 014,89	1,17
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	449 442,00	8,56	148 066,00	7,22
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			54 359,32	2,65
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	44 069,06	0,84	21 819,65	1,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 924,12	0,06	31 758,41	1,55
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	48 054,00	0,92	366 984,70	17,91
TOTAL (IV)	1 377 818,93	26,24	980 745,24	47,85
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	5 250 882,66	100,00	2 049 456,39	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	50 430,00	11 546 451,07	11 596 881,07	77,17	2 200 931,99	37,33	9 395 950	
Production vendue biens								
Production vendue services	53 860,00	3 376 592,15	3 430 452,15	22,83	3 695 517,54	62,67	-265 065	-7,16
Chiffres d'Affaires Nets	104 290,00	14 923 043,22	15 027 333,22	100,00	5 896 449,53	100,00	9 130 884	

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			696,24	0,00			696	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			30 472,62	0,20			30 472	N/S
Autres produits			24,85	0,00	8,46	0,00	16	200,00
Total des produits d'exploitation (I)			15 058 526,93	100,21	5 896 457,99	100,00	9 162 069	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 986 345,22	53,15	1 138 137,51	19,30	6 848 208	601,70
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			58 190,20	0,39	101 815,80	1,73	-43 625	-42,84
Autres achats et charges externes			2 408 060,84	16,02	2 873 505,00	48,73	-465 445	-16,19
Impôts, taxes et versements assimilés			41 121,44	0,27	19 761,02	0,34	21 360	108,09
Salaires et traitements			538 971,49	3,59	260 302,01	4,41	278 669	107,06
Charges sociales			196 502,35	1,31	97 965,63	1,66	98 537	100,58
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 356,46	0,02	804,96	0,01	1 552	193,03
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			18 900,00	0,13	63 296,72	1,07	-44 396	-70,13
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			15 105,90	0,10	11 096,17	0,19	4 009	36,13
Total des charges d'exploitation (II)			11 265 553,90	74,97	4 566 684,82	77,45	6 698 869	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 792 973,03	25,24	1 329 773,17	22,55	2 463 200	185,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances					472,24	0,01	-472	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			18 226,14	0,12	108,71	0,00	18 118	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			18 226,14	0,12	580,95	0,01	17 646	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change			37 581,59	0,25	11 517,17	0,20	26 064	226,31
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			37 581,59	0,25	11 517,17	0,20	26 064	226,31
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-19 355,45	-0,12	-10 936,22	-0,18	-8 419	-76,97
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			3 773 617,58	25,11	1 318 836,95	22,37	2 454 781	186,13

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 000,00	0,10			15 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	146 202,83	0,97			146 202	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	161 202,83	1,07			161 202	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-161 202,83	-1,06			-161 202	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	954 265,00	6,35	363 574,00	6,17	590 691	162,47
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 076 753,07	100,33	5 897 038,94	100,01	9 179 715	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 418 603,32	82,64	4 941 775,99	83,81	7 476 828	
RÉSULTAT NET	2 658 149,75	17,69	955 262,95	16,20	1 702 887	178,26
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						